



APPEL à PROJETS

FAITES GRANDIR VOTRE PÉPITE

ET REJOIGNEZ

L'INCUBATEUR DU FILON !

- Vous avez une idée de **projet à impact social et solidaire** ?
- La **Moselle** est votre terre promise et vous voulez apporter votre pierre à l'édifice ?
- Vous êtes **animé.es** par l'entrepreneuriat et vous souhaitez être **accompagné.es** dans cette brillante aventure ?

Du 31 août au 31 octobre
Dossier de candidature
sur **LEFILON.ORG**



Document « Modalités pratiques et foire aux questions »



Association Le Filon

130 Place du Forum – Centre Saint-Jacques

57000 Metz

Mail : incubateur@lefilon.org

Rappel des principales dates du processus de sélection

Lancement de l'Appel à Projet : 31/08/2023

Webinaire d'information : 28/09/2023

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
31/10/2023

Journées consacrées aux entretiens :

- 02/11/2023
- 08/11/20223
- 09/11/2023
- 10/11/2023

Pitch devant le jury de sélection : 22/11/2023

VOTRE AVENTURE COMMENCE ICI !

Le Filon est une association qui a pour ambition de créer et d'accompagner des projets dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en Moselle.

Un objectif : générer de l'impact positif en Moselle !

L'Économie Sociale et Solidaire, kesako ?

« Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale » (source : Avise).

Les 4 piliers de l'ESS sont ainsi :

1. Une finalité sociale
2. Une gouvernance participative
3. Un modèle économique viable
4. Une lucrativité limitée et / ou encadrée

L'ESS regroupe également 5 statuts juridiques :

1. Les associations
2. Les coopératives (SCOP, SCIC et CAE)
3. Les mutuelles
4. Les fondations
5. Les sociétés commerciales ayant la qualité d' « entreprises de l'ESS »

Les différents pôles de l'association Le Filon

Le Filon se compose de 2 « minerais » complémentaires, avant l'étape du financement :

1. **La Fabrique à Initiatives** : méthodologie partant d'une idée, d'un lieu ou d'un besoin et construisant collectivement, avec les acteurs du territoire, un projet répondant à la problématique soulevée
2. **L'Incubateur** : accompagnement de porteurs et porteuses de projets souhaitant entreprendre dans l'Économie Sociale et Solidaire en Moselle.

Ainsi, l'association accompagne l'ensemble des étapes d'un projet, de son idéation à sa création. Le financement pourra ensuite être porté par des structures partenaires telles que Metz Mécènes Solidaires et France Active Lorraine.

L'Incubateur, qu'est-ce que c'est ?

L'Incubateur propose un programme d'accompagnement personnalisé au sein d'un collectif de porteurs et porteuses. Il s'adresse aux personnes ou à des groupes de personnes (physiques ou morales) souhaitant développer leur projet à impact social et / ou environnemental sur le territoire mosellan.

Notre objectif est d'accompagner une dizaine de projets par an.

Votre engagement et votre motivation seront la clé d'une brillante aventure au sein de l'Incubateur du Filon !

Un programme complet pour façonner votre pépite !

- ✓ Entretiens de suivi individuel réguliers (point d'avancement du projet ; suivi personnalisé ; apport méthodologie spécifique ; etc.)
- ✓ Accompagnement à la structuration et à l'expérimentation du projet
- ✓ Accompagnement sur la posture entrepreneuriale
- ✓ Journées de formations avec des prestataires externes, experts de leur sujet

- ✓ Intégration au sein d'une promotion de porteurs et porteuses de projets ambitieux
- ✓ Journées de promotion : temps collectifs avec différents types d'ateliers d'intelligence collective, notamment des ateliers de codéveloppement
- ✓ Mise en réseau avec des entrepreneurs et entrepreneuses et des partenaires de l'Incubateur
- ✓ Journées Le Filon avec les partenaires de l'association

FOIRE AUX QUESTIONS

Qui peut candidater ?

Toute personne qui souhaite faire évoluer un projet à impact social et/ou écologique en Moselle. L'incubateur s'adresse à des projets en **émergence** ou en **primo-développement**, c'est-à-dire aux premiers stades de la vie des projets.

Quels sont les critères de sélection (non cumulatifs) ?

- Volonté de créer une structure de l'ESS (association, coopérative, mutuelle, fondation ou société commerciale ayant la qualité d' « entreprise de l'ESS » en Moselle)
- Inscription du projet en Moselle
- Projet ayant un potentiel d'inscription dans l'ESS / répondant à une problématique / un besoin social et / ou écologique de territoire non couvert
- Disponibilité du / de la porteur.euse

A qui envoyer le dossier ?

Le dossier doit être remis :

- Sous format numérique et accompagné de ses annexes sous format PDF
- Par voie électronique à l'adresse suivante : incubateur@lefilon.org

Ce dossier de candidature est un outil pour l'équipe de sélection dont l'objectif est d'apprendre à vous connaître ainsi que votre projet. L'ensemble des informations restera confidentiel. Les partenaires sollicités s'engagent à ne divulguer aucune information en dehors du processus sans votre autorisation au préalable.

Où vont se dérouler les différents temps de l'incubateur ?

La grande majorité des temps organisés par l'incubateur se déroulera à Metz et alentours. Certaines formations peuvent avoir lieu en visio, de même que les entretiens de suivi si vous le souhaitez. Pour les porteurs et porteuses de projet qui seraient trop éloigné.e.s, nous pourrions trouver ensemble des solutions pour vous faciliter le transport.

Quel est le temps à consacrer à cette période d'incubation ?

La période d'incubation se déroule sur une durée totale d'un an. En moyenne, il y a une à deux journée(s) de formation par mois, une journée de promotion par mois, ainsi qu'un entretien de suivi individuel toutes les 4 à 6 semaines. À cela s'ajoutent des événements comme les Journées du Filon (avec nos partenaires) ou encore Succ'ESS Stories à la fin du mois d'août.

L'incubateur propose-t-il plusieurs parcours d'accompagnement ?

Oui, l'incubateur propose 2 parcours d'accompagnement, en fonction du degré de maturité du projet et de la disponibilité du / de la porteur.euse de projet :

1. Le parcours complet : pour les porteurs et porteuses de projet participant à l'ensemble des temps de l'incubateur (surtout pour les projets en émergence).
2. Le parcours sur mesure : pour les porteurs et porteuses avec des projets plus matures, qui n'ont pas besoin de participer à toutes les formations mais qui sont invité.e.s à l'ensemble des temps de l'incubateur (plutôt des projets en primo-développement).

Quelle est la date limite du dépôt des candidatures ?

Vous avez jusqu'au **31 octobre 2023**, pour déposer votre candidature.

Quel est le processus d'intégration à l'Incubateur ?

- **Judi 31 août 2023** : Lancement de l'Appel à Projet à l'occasion de l'événement Succ'ESS Stories. Vous avez deux mois pour déposer votre dossier de candidature.
- **Judi 28 septembre 2023 (12h30-13h30)** : **Webinaire d'information**. Venez à la rencontre de l'équipe du Filon et posez toutes vos questions !
- **Mardi 31 octobre 2023** : Date limite de dépôt des dossiers de candidature
- **Judi 2, mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 novembre 2023** : Journées consacrées aux **entretiens**. Merci de bloquer dès à présent ces dates dans votre agenda. Si votre dossier est retenu, la deuxième étape du processus de recrutement est un entretien individuel d'1h30. L'objectif est d'apprendre à mieux vous connaître, d'en apprendre davantage sur le projet et ainsi vérifier la pertinence d'un accompagnement par l'incubateur.
- **Mercredi 22 novembre 2023** : Si dossier sélectionné suite à l'entretien individuel, **pitch devant le jury de sélection**. Cette troisième et dernière étape du processus est la rencontre avec les partenaires de l'association, devant lesquels vous présenterez votre projet.
- **Janvier 2024** : Entrée officielle dans le programme d'accompagnement pour un an !